

**Ce rapport est présenté tel qu'il a été reçu par le CRDI du(des) bénéficiaire(s) de la subvention accordée pour le projet. Il n'a pas fait l'objet d'un examen par les pairs ni d'autres formes de révision.**

**Le présent document est utilisé avec la permission du Partnership Canada Africa.**

**© 2004, Partnership Canada Africa.**

# Revue annuelle de l'industrie des diamants

république de l'angola 2004

## Principaux défis à venir

Éditorial

La guerre en Angola a débuté en 1961 par une lutte armée pour l'indépendance contre la puissance coloniale qu'était le Portugal. L'Angola a accédé à l'indépendance en novembre 1975 et, en même temps, l'União Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA) – une faction parmi les trois qui avaient lutté pour l'indépendance – a lancé une guerre civile qui a duré 27 années. L'UNITA a élaboré sa stratégie de guerre fondée sur les ressources au cours des années 1980, lorsque l'Angola était victime des politiques de la guerre froide et des guerres d'apartheid de l'Afrique du Sud contre ses voisins. De brèves périodes de paix se sont avérées illusoire; la guerre civile en Angola s'est finalement terminée en 2002, après la mort du dirigeant de l'UNITA, Jonas Savimbi.

Cette première *Revue annuelle* de l'industrie du diamant en Angola examine l'état de l'industrie depuis la levée des sanctions des Nations Unies contre l'UNITA, en décembre 2002. Elle examine la possibilité que les diamants servent de moteur de développement plutôt que d'incitation à la guerre. Et elle décrit certains des défis auxquels fait maintenant face un gouvernement qui a été accusé à maintes reprises de secret, de corruption et de mauvaise gestion.

En 2003, l'Angola se situait au 164<sup>e</sup> rang selon l'indice du développement humain des Nations Unies, qui englobe le revenu par habitant, l'alphabétisme, la mortalité infantile et l'espérance de vie. Pays tout juste plus grand que la France, l'Angola est peu peuplé. Bien qu'il n'y ait pas eu de recensement récemment, on estime que la population se situe entre 12 et 16 millions de personnes. Les guerres, cependant, ont drainé vers les villes une grande part de la population rurale, avec un quart à un tiers des habitants vivant rien que dans la ville de Luanda – qui compte maintenant quatre millions d'habitants.



Mine Catoca, Lunda Sul.

Les problèmes de l'Angola, après tant d'années de guerre, sont multiples et ne peuvent pas être réglés rapidement. Le retour de jusqu'à un million de réfugiés et la réinstallation de plus de trois millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays s'ajoutent aux énormes problèmes de reconstruction. Le coût estimé de la restauration des routes et des ponts seulement – qui sont essentiels au transport des aliments, des biens et des personnes – s'élève à quatre milliards de dollars US. Même si la guerre a pris fin en 2002, 1,7 million de personnes ont toujours besoin des aliments de secours du Programme alimentaire mondial. Il reste jusqu'à cinq millions de mines terrestres, surtout dans les régions agricoles. À l'extérieur des principales villes côtières, il y a peu de place pour l'investissement ou le développement sûrs, et l'État ne fait que commencer à exercer son contrôle sur l'ensemble du pays. Le renforcement des capacités au sein des institutions publiques commence à peine.

Le secteur des diamants a été gravement affecté par la guerre, mais beaucoup le considèrent comme un moteur possible de développement et de réinvestissement dans les provinces, bien que le point de départ se situe très bas. Il est clair que certains changements s'effectuent; les règlements du pays en matière de diamants sont en voie d'être modifiés et le gouvernement se prépare actuellement à expulser 350 000 mineurs de diamants congolais illicites. Cela dit, dans les mois et les années à venir, il sera d'une importance vitale de rebâtir le secteur des diamants et de faire des investissements dans les régions minières – d'une manière susceptible de profiter aux Angolais ordinaires. La *Revue annuelle* 2004 examine l'état de l'industrie angolaise du diamant aujourd'hui, et nous espérons qu'elle servira de repère pour mesurer les développements futurs.

Principaux défis à venir.....1	Expulsion des mineurs congolais .....9
Géologie de l'Angola .....1	Les sociétés minières et la responsabilité sociale...9
Histoire .....2	Questions environnementales .....9
Les Nations Unies : Maintien de la paix et sanctions .....2	Contrebande .....10
Les joueurs .....3	Transparence et corruption dans le secteur des diamants .....10
Structure de l'industrie .....3	Le Processus de Kimberley : conformité en Angola .....11
Projets miniers et sociétés internationales...4	Le Processus de Kimberley .....11
Sociétés minières de l'Angola .....5	Notes et Remerciements .....12
Projets de pipe-line .....6	
De Beers .....6	
Leviathan .....7	
L'Extraction minière artisanale .....7	

## Géologie de l'Angola

Les diamants se trouvent dans la kimberlite et dans une variété de gisements placériens. On connaît environ 700 pipes kimberlitiques de diverses tailles (de 65 à 190 hectares) et formes en Angola, dont la teneur augmente avec la profondeur. Les pipes kimberlitiques sont alignées le long d'un axe qui traverse le pays du sud-ouest au nord-est jusqu'à l'intérieur de la République démocratique du Congo.

Les diamants alluviaux sont produits par l'érosion de la kimberlite volcanique ancienne de 80 à 120 millions d'années. Les plus riches champs de diamants sont situés dans le coin nord-est de l'Angola, dans le Lunda Norte. La production passée et actuelle est tirée principalement de gisements récents de rivières alluviales, mais certains gisements se trouvent dans des terrasses alluviales ou conglomérats crétacés plus anciens.

En 2000, on estimait les réserves de diamants à 40 millions de carats dans les gisements et les terrasses alluviales, et à 50 millions de carats dans les pipes kimberlitiques, bien que le premier chiffre soit maintenant considéré par certains géologues comme improbable, à la suite du pillage des ressources alluviales. Il est intéressant de constater qu'un des effets de l'exploitation minière par l'UNITA a été de démontrer que l'Angola possède davantage de gisements de diamants qu'on ne le pensait auparavant.

## Histoire

L'Angola constitue l'une des plus grandes ressources en diamants de l'Afrique, avec les importants gisements alluviaux et gisements des terrasses le long de ses rivières, particulièrement dans le nord-est du pays, et les ressources inexploitées de diamants dans ses nombreuses pipes kimberlitiques connues. En ce qui a trait à la valeur, le pays est le quatrième plus gros producteur de diamants au monde, bien que certaines sources du marché croient que si l'on tient compte de la production en fraude, l'Angola serait actuellement le troisième plus gros producteur. Les diamants sont la deuxième plus importante exportation de l'Angola après le pétrole, atteignant une moyenne de 700 millions de dollars US par année depuis 2000; le développement du secteur est donc une priorité nationale.

Les premiers diamants ont été découverts en Angola en 1912, à Mussulala, dans le Lunda Norte, dans un affluent du fleuve Chicapa, par les prospecteurs Johnston et McVey, qui cherchaient la source de diamants trouvés dans le pays qu'on nommait alors le Congo belge. Une société de prospection, la *Companhia de Pesquisa Mineira de Angola* (PEMA), a été créée en 1912 pour confirmer la présence de cette ressource. L'agence coloniale d'extraction Diamang (Diamond Company of Angola), une coentreprise de De Beers, de l'État du Portugal et d'intérêts financiers internationaux dans le domaine des mines, a été fondée en 1917. Les Lundas avaient été vaincus par le Portugal lors de ce qu'on a appelé les guerres de « pacification » du peuple chokwe. Même s'il s'agit du plus nombreux groupe ethnique local, s'étendant jusqu'à l'intérieur du Congo (et bien connu pour ses arts et sa culture), les Chokwe résistaient au travail dans les mines et les travailleurs sont venus d'autres régions de l'Angola. Le colonialisme portugais a fait en sorte de légaliser le recours à des travailleurs à « forfait », bon marché et pas toujours volontaires, importés d'autres régions de l'Angola. Par exemple, on a fourni 5 500 des 17 500 travailleurs africains de la Diamang en 1947<sup>1</sup>.

Depuis la création de la société, l'Angola était un pays fort intéressant pour les plus gros joueurs du monde des diamants et du capital minier. De Beers gérait toutes les opérations minières de la société. La Diamang était reconnue comme un « État dans l'État », avec ses propres lois, sa police des mines, sa production d'aliments et ses contrôles frontaliers.

Durant cette période, les diamants étaient produits par les mines alluviales dans les bassins hydrographiques des rivières Luachimo et Cuango du fleuve Chicapa, qui ont continué de constituer un réseau de base de l'exploitation minière en Angola. C'est dans les années 1970 que CONDIAMA, une société de De Beers, a procédé à la dernière

prospection à l'échelle du pays. Cela demeure la principale source d'information sur les gisements de diamants, bien qu'une étude géologique russe de l'Angola ait été complétée dans les années 1980.

Lorsque l'indépendance a été acquise, l'organe colonial Diamang a cessé ses activités minières en raison du manque de capacités techniques – dans le monde retardataire du colonialisme portugais, les Angolais n'avaient pas encore été formés suffisamment pour être capables d'exploiter les mines, même aussi tard que dans les années 1960.

En 1977, le gouvernement a signé un accord d'exploitation avec les Mining and Technical Services Ltd. (MATS), un organe créé par De Beers pour ses activités d'extraction en Angola. De Beers a aussi formé des trieurs de diamants angolais à Londres. Toute la production était vendue à la Central Selling Organization (CSO) de De Beers, à Londres. En 1980, MATS avait fait croître la production de diamants de l'Angola jusqu'à 184,5 millions de carats, d'une valeur de 233,9 millions de dollars US. En 1986, cependant, les relations avec De Beers s'étaient détériorées, et les attaques de l'UNITA contre les mines avaient fait baisser la production à 16,6 millions de dollars US.



Entre 1986 et 1991, Endiama a continué d'avoir recours à des exploitants de mines. Les contrats de coentreprise n'ont pas vu le jour avant 1994. Le Roan Selection Trust et ITM Mining agissant comme exploitants de mines, la production de diamants s'est élevée à 87 139 carats, d'une valeur de 107 millions de dollars US. Les diamants ont d'abord été vendus par le biais d'appels d'offres, puis un système de vente a été mis sur pied à Anvers, réunissant cinq sociétés belges et des exploitants de mines angolais. Les attaques de l'UNITA contre les mines, en particulier dans le Cuango, se sont

## Les Nations Unies Maintien de la paix et sanctions

La première mission de maintien de la paix des Nations Unies en Angola, l'UNAVEM I, a été organisée en 1988. L'UNAVEM II a surveillé les élections en 1992, et l'UNAVEM III a été témoin de la non-application désastreuse des Protocoles de paix de Lusaka de 1994 et du retour à la guerre.

En septembre 1993, le Conseil de sécurité des Nations Unies a imposé les premières sanctions contre le commerce des armes avec l'UNITA. Ces sanctions sont, dans une large mesure, demeurées sans effet. En 1997, seulement six mois après que l'UNITA se fut jointe au Gouvernement d'unité et de réconciliation nationales, il est devenu évident qu'une grande guerre allait recommencer. Les Nations Unies ont imposé une deuxième série de sanctions, cette fois-ci contre les vols aériens vers le territoire de l'UNITA et contre les déplacements des ses membres.

Une troisième série de sanctions, en juillet 1998, ont été prises contre les finances et le commerce des diamants de l'UNITA. Ces sanctions ont été les premières à avoir de réels effets, et elles ont pavé la voie aux enquêtes des groupes d'experts des Nations Unies portant sur les liens entre les ressources naturelles et les guerres – dans quatre pays de l'Afrique en fin de compte – et à la mise en œuvre du Processus de Kimberley (voir la page 11). L'ONG britannique Global Witness publiait en décembre 1998 *A Rough Trade*. Ce rapport, largement publicisé, sur l'Angola et sur l'utilisation des diamants par l'UNITA pour la guerre a suscité de l'intérêt partout au monde.



ENDIAMA, la compagnie minière de l'état à Luanda

poursuivies jusqu'à la fin de cette période de guerre, à la suite de la signature des Accords de New York et Bicesse entre le gouvernement et l'UNITA.

L'UNITA a refusé les résultats des élections subséquentes et, en octobre 1992, a repris la guerre et s'est emparée de la plupart des champs de diamants. Une seule mine officielle exploitée par le gouvernement a continué ses activités pendant les trois années qui ont suivi, bien que d'autres aient pu fonctionner de façon sporadique. Au cours de cette période, l'UNITA était le principal producteur de diamants de l'Angola, produisant et passant en contrebande jusqu'à 90 p. 100 de la production totale rapportée. La production et les exportations de l'État ont chuté à 28 millions de dollars US en 1993, et s'élevaient à près de 60 millions en 1994-1995; ce n'est qu'en 1996 qu'elles ont recommencé à grimper, atteignant 147 millions de dollars, après l'abandon des régions minières par l'UNITA et après le début de la mise en application des Accords de paix de Lusaka.

La croissance du secteur formel évoluait lentement, et plusieurs nouvelles mines ont été mises en service et ont survécu à la guerre de 1998-2002, y compris les mines de kimberlite de

Catoca et les mines de Luzamba (voir pages 4 et 5). De nombreux projets d'exploitation minière prévus ont été interrompus, cependant, pour des raisons de force majeure, et les projets qui fonctionnaient ont de nouveau été attaqués par l'UNITA. La guerre et les effets des *garimpo* (prospecteurs miniers) non contrôlés, consécutifs à de si nombreuses années d'instabilité, ont tous deux fait en sorte que l'industrie du diamant de l'Angola a fonctionné bien en deçà de sa capacité.

## Structure de l'industrie

### Le ministère de la Géologie et des Mines

Le ministère de la Géologie et des Mines est chargé de négocier tous les contrats relatifs aux droits miniers, qu'il s'agisse ou non de diamants; de veiller à l'application de la Loi sur les mines et les minéraux; et de réaliser des études géologiques. Tous les droits miniers appartiennent à l'État; tous les contrats, que ce soit pour la prospection ou l'exploitation, doivent être approuvés par le Conseil des ministres et publiés dans la gazette de l'État, le *Diário da República*.

Les droits de prospection sont d'abord consentis pour cinq années. À la fin de cette période, 50 p. 100 de la région doit être cédée. Les titres de propriété minière, qui sont aussi négociés par le ministère, peuvent par la suite être octroyés, et ce pour la durée de vie du gisement. Depuis 2000, les droits miniers ont été limités aux régions de 3 000 km<sup>2</sup>. Les permis précédents couvraient de plus grandes régions, mais pour des raisons de sécurité et en raison de l'incapacité d'empêcher l'exploitation minière illégale, les régions ont été

réduites. Les sociétés peuvent présenter des demandes concernant plus d'une concession mais en pratique, le résultat semble être la multiplication de nombreuses plus petites coentreprises.

Les taxes pour les droits de superficie se situent entre 1 et 3 \$ US par hectare par année pour la première attribution, et sont fixées à 3 \$ lors du renouvellement du permis de prospection. Une prime est payable à l'octroi des droits miniers, calculée en vertu de la taille et de la valeur du projet. Les redevances pour les entreprises minières se situent entre 3 et 10 p. 100 de la valeur brute des minéraux produits. Actuellement, le taux appliqué dans le cas des mines de diamants est de 5 p. 100, en plus d'une taxe de 6 p. 100. L'impôt des sociétés s'élève à 25 p. 100 des profits nets, jusqu'à 5 millions de dollars US. La première année d'exploitation, on pourra radier 50 p. 100 du capital d'investissement, et 25 p. 100 par la suite.

### Endiama et la production officielle de diamants

La nouvelle loi sur les diamants est prévue avant la fin de 2004. On s'attend à ce qu'à tout le moins, la nouvelle loi clarifie les rôles distincts d'Endiama et du ministère de la Géologie et des Mines. L'industrie du diamant de l'Angola est un amalgame d'intérêts de l'État et d'intérêts privés, la société d'État Endiama (*Empresa Nacional de Diamantes de Angola*) étant la société dominante au sein de l'industrie du diamant en Angola depuis 1986. À l'heure actuelle, l'État, par l'entremise d'Endiama, est partenaire de toutes les entreprises de diamants, possédant une majorité de 51 p. 100 des actions de toutes les entreprises de kimberlite ainsi que le plus grand nombre d'actions dans toutes les mines alluviales.

## Les joueurs

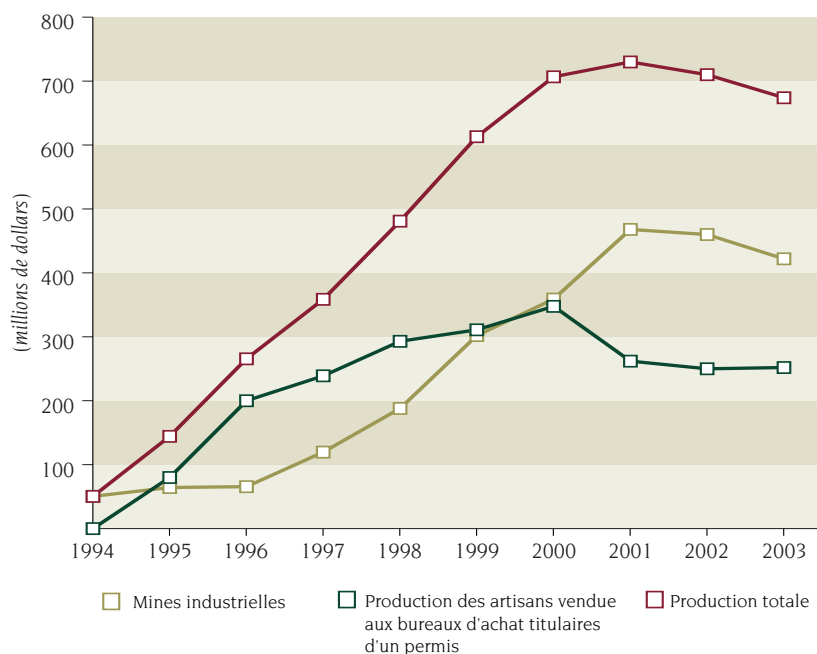
En 1974, la société coloniale portugaise de diamants, **Diamang**, a été nationalisée en grande partie et, en 1986, a été remplacée par une nouvelle société minière d'État, **Endiama**. La loi sur les diamants de 1994 octroyait à Endiama « tous les droits de prospection, de recherche, d'exploration, de reconnaissance, de traitement et de commercialisation en matière de diamants dans tout le territoire national, ou à toute coentreprise à laquelle participe la société ». En 1999, cependant, Endiama a transféré ses droits de commercialisation à une nouvelle filiale appartenant à 99 p. 100 à Endiama, appelée *Sociedade de Comercialização de Diamantes (SODIAM)*. En retour, la SODIAM est devenue partie d'une coentreprise afin de créer l'ASCORP (un acronyme de Angola Selling Corporation), dont elle possédait 51 p. 100 des actions. Les sociétés de **Lev Leviev**, d'Israël, et **Sylvain Goldberg**, de Belgique, détenaient le reste des actions. Le contrat de l'ASCORP a pris fin en juillet 2004, et SODIAM mettra dorénavant en marché la totalité de la production de l'Angola.

Au cours des années 1990, Endiama a conclu des accords de coentreprise avec une variété de sociétés minières internationales. La mine de Catoca, l'une des plus grandes mines de kimberlite au monde, est une coentreprise des sociétés **Alrosa**, de la Russie, **Odebrecht**, du Brésil, et **Daumonty Financing**,

une société de Leviev installée au R.-U. En ce qui concerne le commerce, Endiama a signé un contrat avec la **Central Selling Organisation (CSO)** de De Beers, en 1991, pour acheter des diamants du secteur officiel. Cet accord a plus tard été interrompu. En 1995, Endiama a pris part à des coentreprises pour acheter des diamants de mineurs locaux avec des entreprises internationales telles que **Omega** (Belgique), **Steinmetz** (Belgique-Israël), **Arslanian Frères**, (Anvers), **Lazare Kaplan (Maurice Tempelman, É.-U.)** et De Beers. Lorsque les droits de commercialisation ont été transférés d'Endiama à l'ASCORP, on a révoqué les permis de ces acheteurs. Maintenant, de nouvelles entreprises d'achat du secteur non structuré sont de nouveau créées pour remplacer l'ASCORP, impliquant certains des mêmes joueurs qui auraient autrefois négocié des permis d'achat.

**De Beers**, qui exploite des mines en Angola depuis longtemps et qui formait une coentreprise avec Endiama durant les années 1990, a décidé, en mai 2001, d'avoir recours à l'arbitrage international en ce qui concerne ses trois contrats, à la suite de la perte de tous ses droits d'achat auprès de l'ASCORP et de la réduction de ses zones de prospection. Le remboursement d'un prêt de 50 millions de dollars et des intérêts courus est aussi en cause.

## Production officielle de diamants de l'Angola, 1994-2003



Endiama est partenaire dans les huit mines qui sont en exploitation actuellement (voir ci-bas), y compris Catoca, et dans toutes les nouvelles entreprises minières. On prévoit que le revenu brut tiré de ce secteur dépassera le milliard de dollars en 2005, montant qu'on estimait à 900 millions en 2004, à 800 millions en 2003 et à environ 700 millions en 2002. Endiama aura une participation de 51 p. 100 dans tous les nouveaux projets d'extraction de kimberlite et elle est le plus gros actionnaire de tous les projets de mines alluviales.

Bien que la production des coentreprises d'Endiama augmente de façon constante et qu'on s'attend à ce qu'elle continue d'augmenter, la phase suivante sera le développement des pipes kimberlitiques de l'Angola et la régularisation de l'extraction artisanale. Les mineurs artisanaux seront, en principe, réglementés par les coentreprises, en périphérie desquelles ils pourront exercer leurs activités. Actuellement toutefois, il n'existe aucune disposition concernant la formation des petits mineurs ou leur outillage. C'est là un rôle qu'Endiama pourrait jouer de façon utile. En procédant ainsi, la société pourrait améliorer les conditions des mineurs artisanaux et briser l'emprise des intermédiaires, qui les fournissent actuellement et achètent leurs diamants à des prix artificiellement bas.

Endiama a hérité de la structure coloniale de Diamang, avec une très importante, et très coûteuse,

responsabilité d'assurer l'entretien des installations dans les régions diamantifères. Durant le milieu des années 1990, beaucoup des installations d'Endiama dans les Lundas ont été déplacées à Luanda, y compris l'hôpital de la société et le reste de ses archives. Les villes minières de Lucapa, Nzaji, Dundo et Saurimo se sont dégradées durant une longue période. Comme dans toutes les villes de l'Angola, les installations construites pour les colonisateurs n'ont pas évolué de façon à répondre aux besoins de la population locale. Les villes se sont simplement développées, se transformant en bidonvilles à mesure que les gens affluaient.

Endiama et ses sociétés partenaires sont les plus gros employeurs directs dans les régions minières et elles constituent un très important fournisseur d'infrastructures dans les provinces des Lundas, dont la plupart servent directement à soutenir l'extraction des diamants. Les faibles salaires et les mauvaises conditions que connaissent de nombreux travailleurs, cependant, ont mené à des grèves dans les Lundas. Endiama emploie elle-même directement environ 10 000 personnes à Luanda et dans les provinces. Les coentreprises emploient plusieurs milliers d'autres personnes, bien que les travailleurs expatriés soient concentrés dans les hautes sphères de la gestion et des techniques spécialisées. Endiama, à titre de principal actionnaire, a des employés dans toutes les entreprises minières.

Les sociétés minières offrent de la formation à leurs employés, y compris des services d'alphabétisation. Toutefois, la plupart du travail est semi-spécialisé ou spécialisé, et les niveaux de scolarité qui varient de faible à inexistant dans les Lundas signifient qu'il faudra un investissement considérable dans la formation pour accroître l'emploi au sein de la population locale, pour qui les solutions de rechange sont l'agriculture et l'extraction artisanale, dans les « *garimpo* ».

## Projets miniers et sociétés internationales

Les principales sociétés minières sont depuis longtemps attirées par l'Angola comme source de diamants. Mais l'instabilité permanente et les attaques de l'UNITA contre les projets miniers ont beaucoup retardé le développement. La guerre n'a pas seulement créé une situation de force majeure mais elle a aussi fait croître les coûts de façon massive. Tous les produits et équipements d'extraction devaient être transportés par avion; les routes n'étaient pas sûres ou étaient impraticables; la sécurité coûtait cher.

Bien que près de 40 entreprises minières et de prospection ont été répertoriées entre 1995 et 1999, seul huit projets sont actuellement en exploitation. Beaucoup de projets antérieurs ne se sont pas du tout développés. Plusieurs ont dû cesser en raison des activités de l'UNITA, alors que d'autres n'ont jamais été viables depuis le départ. Actuellement, les principaux joueurs internationaux sont le groupe de diamantaires russes Alrosa, les Brazilian Odebrecht Mining Services Inc., Trans Hex de l'Afrique du Sud, de même que Petra Diamonds et Bermuda-Registered ITM Mining Ltd., qui ne fonctionnent qu'en Angola.

### La pipe-line de Catoca

Alrosa – *Almazny-Rossii-Sakhâ* – la société d'État chargée de l'extraction des diamants en Russie, qui exploite les mines de la Sibérie, est l'une des quatre actionnaires de la pipe kimberlitique de Catoca, la quatrième plus importante pipe de surface du monde. Catoca est située près de Saurimo, dans la province de Lunda Sul. Le projet a d'abord été esquissé à la fin des années 1980, et la pipe a été sondée par Alrosa. L'occupation de la région par l'UNITA a rendu de nouvelles activités impossibles jusqu'en 1996.

Alrosa et Endiama ont chacune une participation de 9,6 millions de dollars (32 p. 100); Odebrecht Mining Services possède un investissement de

4,8 millions (16,4 p. 100). En avril 1997, Lev Leviev (voir la page 7) est devenu partenaire, fournissant les 25 millions de dollars supplémentaires nécessaires pour compléter la mine.

Catoca a produit 1,2 million de carats en 1998, sa première année complète d'exploitation. La mine est le plus gros producteur de diamants de l'Angola, bien qu'à 75 \$ US le carat, ses diamants se situent au plus bas niveau de l'échelle du marché et qu'ils soient sensibles aux caprices du marché de masse. En 2003, la mine a produit environ 2,5 millions de carats, valant 189 millions de dollars US. Catoca entreprend une deuxième phase, qui doublera sa capacité pour atteindre 7,5 millions de tonnes de minerai d'ici le milieu de 2005. On s'attend à ce que Catoca, qui produit actuellement environ 20 p. 100 de l'ensemble de la production de diamants de l'Angola, ait une durée de vie de 40 années et qu'au cours de la deuxième phase, elle produise jusqu'à cinq millions de carats chaque année, d'une valeur estimée à 375 millions de dollars par année, ce qui est comparable à la production d'Orapa, au Botswana.

### Luo et Chimbongo

Alosa est aussi partenaire, avec ESCOM Mining et d'autres, dans deux autres mines : le projet de Luo et le projet de Chimbongo. Chimbongo est un projet alluvial de taille moyenne près de Nzaji, dans la province de Lunda Norte. Il est en activité depuis environ 18 mois et produit 7 000 carats par mois. L'on est à installer une nouvelle usine de traitement pour accroître la production jusqu'à 15 000 carats d'ici la fin de 2004. La mise en valeur de deux pipes kimberlitiques, Camagico et Camatchia, est encore plus importante; Alosa est un partenaire technique de ces projets. Ceux-ci avaient auparavant été octroyés à DiamondWorks, qui ne les a pas développés et qui n'a pas d'activités

en Angola actuellement (voir la page 6). L'usine est en construction et l'on prévoit que les activités y débiteront en décembre. La mine traitera un million de tonnes de minerai par année, produisant annuellement jusqu'à 800 000 carats. À compter de 2007, on s'attend à ce que quatre millions de tonnes de matières y soient traitées chaque année.

### Cuango – SDM

La *Sociedade de Desenvolvimento Mineiro* (SDM) est située à Luzamba, dans la vallée de la Cuango; il s'agit d'une coentreprise réunissant Endiama et Odebrecht Mining Services Inc. (OMSI), la filiale d'exploitation minière du conglomérat géant brésilien *Construtora Norberto Odebrecht S.A.*, qui est aussi un actionnaire de Catoca. Le réaménagement des mines de Luzamba coûte 130 millions de dollars. Odebrecht annonçait, en janvier 2003, qu'elle cesserait ses activités d'extraction en Angola, mais elle a depuis décidé de rester, d'augmenter sa participation dans Catoca et de chercher de nouveaux projets pour la SDM.

Odebrecht a commencé à exploiter ce qui était alors le projet de Luzamba au milieu de 1991, à titre d'exploitant pour Endiama. L'investissement de 50 millions de dollars nécessaire pour l'achat de l'usine et de l'équipement et pour la préparation de la mine est venu d'un prêt consenti par De Beers à Endiama (voir la page 6). De Beers allait acheter tous les diamants produits dans la vallée de la Cuango, à Luzamba et dans les mines de Cafunfo, à 50 km au nord de Luzamba. À cette époque, les diamants de Cuango représentaient 80 p. 100 de la production de l'Angola – d'une valeur d'environ 185 millions de dollars par année. Le projet s'est déroulé durant 15 mois seulement, jusqu'à ce que l'UNITA s'empare de la région et entame ses propres activités d'extraction de diamants à grande échelle.



usine Catoca, Lunda Sul

Actuellement, Luzamba est le seul projet officiel d'extraction minière alluviale à produire des diamants dans la région de Cuango. Tout le reste de la production de diamants provient de l'extraction artisanale, bien qu'on prévoit une exploitation par de nouveaux projets à l'échelle industrielle. SDM a produit pour 177 millions de dollars de diamants en 2003, mais sa concession actuelle devrait être épuisée en 2004.

### BHP et Petra Diamonds

BHP Billiton, le géant des ressources naturelles qui exploite les pipes Ekati, au Canada, est un nouveau joueur en Angola. Bien que BHP ait eu un bureau à Luanda depuis plusieurs années, la société a fait preuve de prudence, travaillant d'abord à un projet de renforcement des capacités techniques pour informatiser les données au ministère de la Géologie et des Mines. BHP a récemment signé un contrat préliminaire de six mois avec Petra Diamonds Ltd. et les partenaires angolais Endiama et Moyoweno Lda., dans le but de négocier des dispositions de prospection à Alto Cuilo.

## Sociétés minières de l'Angola

Il y a une politique dynamique d'« angolisation » de l'industrie du diamant, ce qui fait qu'aucune société étrangère ne domine le paysage. Le rôle des sociétés étrangères dans les coentreprises est de fournir de l'investissement et du savoir-faire en matière d'extraction minière. Outre Endiama, environ 17 sociétés angolaises possèdent actuellement des concessions minières et l'on s'attend à ce que tous les nouveaux projets aient une part de propriété privée angolaise. Endiama a déclaré, en janvier 2004, avoir approuvé 14 nouvelles demandes de prospection, chacune comportant une part d'investissement étranger – parmi un nombre ahurissant de 17 000 demandes. Ces entreprises n'avaient pas toutes été annoncées publiquement au moment de publier cette revue, et toutes ne donneront pas lieu à des projets d'extraction minière. Beaucoup seront des coentreprises qui avaient interrompu leurs activités en 1998 et qui ont négocié ou négocié actuellement de nouveaux contrats.

Avec l'aide d'ESCOM, Endiama prévoit se doter de ses propres capacités d'extraction minière, ayant créé pour ce faire une nouvelle filiale, l'Endiama Prospecting and Production. ESCOM a été créée par le consortium bancaire portugais *Grupo Espirito Santo*, pour apporter de l'investissement dans les mines de l'Angola.

Le pillage des réserves alluviales a fait en sorte que les projets alluviaux de moyenne et de grande taille joueront à l'avenir un rôle réduit dans l'extraction minière en Angola. On pense maintenant que les teneurs sont trop faibles pour soutenir à long terme une extraction de cette importance, et le développement des projets de kimberlite, retardé depuis longtemps, est maintenant une priorité.

Petra est une société minière sud-africaine qui faisait partie du consortium à la tête des mines Alexcor, propriété de l'État de l'Afrique du Sud. La coentreprise réunissant Petra, Endiama et Moyoweno a d'abord été formée en 1998, mais le projet a été interrompu jusqu'en 2003, en raison de l'insécurité ambiante. Le projet était conçu à l'origine pour exploiter des mines alluviales à court et à long terme afin de financer la mise en valeur de pipes kimberlitiques, mais cela pourrait ne plus s'avérer viable.

### Trans Hex – Luarica et Fucauma

Trans Hex, une société minière sud-africaine, est le deuxième plus gros producteur de diamants en Afrique du Sud après De Beers, produisant environ 8 p. 100 des gemmes du pays. Trans Hex, qui invoquait, en 1998, une situation de force majeure à propos de ses projets, est retournée en Angola en 2002, signant de nouveaux accords avec Endiama concernant deux projets alluviaux, Luarica et Fucauma. Le projet Luarica a une durée utile prévue de six années et nécessite un investissement d'environ 15 millions de dollars US. On estime que les réserves sont de 790 000 carats, d'une valeur de 170 millions de dollars US. La production a débuté en avril 2003 et Trans Hex a vendu les premiers diamants issus du projet en juillet 2003 – 20 000 carats, à une moyenne de plus de 300 \$ US le carat.

Le projet Fucauma a une durée utile prévue de quatre années. L'investissement initial a été évalué à 11 millions de dollars US et le revenu prévu s'élèverait à 70 millions. Trans Hex détient une participation de 32 p. 100, Endiama détient 38 p. 100 et les 30 p. 100 restants appartiennent à d'autres sociétés angolaises. L'exploitation du projet Fucauma n'a cependant pas encore débuté et la production a cessé à Luarica parce que, au dire d'Endiama, Trans Hex n'y aurait pas installé l'équipement nécessaire. Les problèmes sont censés être résolus au milieu de 2004, et l'on prévoit recommencer à extraire à Luarica et commencer à Fucauma plus tard dans l'année.

### SML – Sociedade Mineira de Lucapa

SML est une coentreprise qui réunit Endiama (51 p. 100) et les derniers vestiges portugais de Diamang, la *Sociedade Portuguesa de Empreendimentos* (SPE), créée en 1991 et établie dans la ville minière de Lucapa. Il s'agit du seul projet minier à avoir persisté pendant la période postérieure à 1992, surtout parce que Lucapa était une importante base des *Forças Armadas Angolanas* (FAA). Néanmoins, il y a eu des morts chez les employés

des mines lors d'attaques menées par l'UNITA et la production était faible. SML possède des actions dans quatre projets de mines alluviales, Lucapa, Mafuto Norte, Calonda et Yetwene, dans l'extraction à partir de gravier et dans des travaux de détournement de rivières.

SPE était la seule participation portugaise officielle en Angola jusqu'à ce qu'ESCOM Mining (voir page 5) soit créée pour offrir du financement dans le secteur des mines. Le Portugal avait espéré jouer un rôle important dans l'exploitation des mines de diamants en Angola et avait créé une coentreprise d'achat au Portugal avec De Beers, DIAGAL. DIAGAL a acheté des diamants angolais de contrebande sur le marché ouvert de Lisbonne. Les ressortissants portugais ont continué de faire sortir des diamants en contrebande à l'extérieur de l'Angola, mais l'entreprise d'achat, de même que DIALAP, une coentreprise de taille de diamants, ont été fermées en 1999. L'usine de taille appartient maintenant entièrement à De Beers.

### Chitotolo

Les mines de Nzaji sont exploitées depuis 1998 par l'*Associação Chitotolo Sociedade Mineira de Lumanhe* (15 p. 100), ITM Mining (50 p. 100) et Endiama (35 p. 100). Le projet a demandé un investissement initial de 15 millions de dollars, afin de traiter à nouveau les vieilles décharges de résidus et de prospector les réserves alluviales. Il s'agit du troisième plus gros producteur de diamants en Angola à l'heure actuelle. Avant la création de Chitotolo, le projet Penz d'Endiama faisait de l'extraction à Nzaji, bien que de façon intermittente, puisque la région servait de corridor à l'UNITA depuis 1992 et que les mines ont changé de propriétaires plusieurs fois. La région était exploitée par les Congolais au nom de l'UNITA, et ses réserves ont donc été sévèrement pillées.

### ITM Mining

ITM (Bermudes) Ltd était une filiale de la société britannique ITM Mining Ltd., jusqu'en 1994. La société est devenue un entrepreneur minier établi en Angola, formé d'employés ayant auparavant travaillé pour MATS et le Roan Selection Trust et qui ont une vaste expérience de l'extraction des diamants en Angola. ITM a cessé de travailler directement avec SML à Lucapa en 1999, en partie en raison des conditions de sécurité inadéquates. ITM est maintenant un partenaire majeur des sociétés minières appartenant à d'anciens ou nouveaux généraux des FAA, dont Lumanhe Ltd., le plus petit actionnaire de Calonda et de Chitotolo.

## Projets en perspective

**Camutue** : un projet de mines alluviales et kimberlitiques de taille moyenne, dont la production prévue est de 5 000 carats par mois, ayant une valeur d'environ 200 \$ le carat. Une société angolaise, Terraminas, possède les droits d'extraction et est à la recherche de partenaires.

**La pipe Camafuca Camazomba** : vaste de 160 hectares, il s'agit de la plus importante pipe kimberlitique au monde quant à la superficie, avec des réserves de 23 millions de carats. L'entreprise canadienne Southern Era Resources a réalisé une étude de faisabilité en 2000 et prévoyait commencer l'extraction en 2003, en partenariat avec Endiama, Minex (Israël) et Comica (Angola). Au moment de publier cette revue, on attendait encore la permission de créer la société angolaise qui exploiterait la mine.

**Le projet Lapi** : près de Catoca, Lapi sera exploitée par New Millennium Resources d'Australie et trois partenaires : Angola Resources Pty. Ltd./New Millennium Resources, la société angolaise Mombo Lda. et Endiama, qui possède 51 p. 100 des actions.

**Adastra** : On a octroyé à Adastra, anciennement America Mineral Fields, deux concessions alluviales dans le nord de la province de Cuango, en 2000, par l'entremise de sa filiale angolaise à part entière, IDAS (International Defense and Security Resources) Mining Resources Inc., en partenariat avec Endiama. Il reste à finaliser les contrats. IDAS était à l'origine une entreprise de sécurité belge.

**DiamondWorks** : Les intérêts restants connus de DiamondWorks se trouvent dans la mine de Yetwene. Cette mine a été fermée en novembre 1998 à la suite d'une attaque de l'UNITA qui s'est terminée par l'enlèvement et la mort presque certaine des mineurs et des techniciens. En 2000, DiamondWorks a cessé de verser des paiements aux veuves et aux enfants sans preuves de décès. Aucun règlement n'a été annoncé. Les deux pipes kimberlitiques, Camatchia et Camagico, ont été réaffectées au projet Luo, et Luarica a été cédée à TransHex. En mai 2004, DiamondWorks a changé de nom pour devenir Energem Resources Inc.

## De Beers

L'histoire de De Beers en Angola remonte à il y a longtemps, à titre d'actionnaire majeur et d'exploitant de Diamang, et d'exploitant de mines et acheteur de diamants angolais jusqu'en 1985, lorsque les relations avec le gouvernement ont été rompues. En 1991, après la signature des premiers accords de paix, De Beers et Endiama ont signé un nouveau contrat. Les relations ont

encore été rompues en 2000, cependant, amenant finalement De Beers à demander l'arbitrage international à l'égard de ses contrats.

Les contrats prévoyaient :

- L'achat par la Central Selling Organisation (CSO) de De Beers de tous les diamants extraits de la vallée de la Cuango (à l'époque, 80 p. 100 de la production de diamants de l'Angola). De Beers a consenti un prêt de 50 millions de dollars à Endiama, qui ont servi à développer les mines de Luzamba. Ce prêt devait être remboursé à même le produit des ventes de diamants à la CSO;
- Un investissement de 50 millions de dollars dans la prospection de nouvelles pipes kimberlitiques et dans le développement de toute mine ainsi découverte par la coentreprise formée des deux sociétés;
- Un investissement de 30 millions de dollars pour la construction d'un centre de tri à Luanda;
- De plus, en 1995, De Beers a créé une entreprise d'achat sur le marché libre en Angola, avec Steinmetz et Endiama (CODIAM).

Le contrat de prospection de De Beers couvrait trois régions : le Lunda Norte, Quela dans la province de Malanje et Mavinga dans la province de Cuando-Cubango. Les deux dernières étaient occupées par l'UNITA jusqu'en septembre 2001, lorsqu'elles ont été déclarées libres de leur situation de force majeure. La prospection des pipes kimberlitiques dans le Lunda Norte a commencé en 1996, cependant, et elle a été fructueuse puisqu'au début de 1999 De Beers y avait découvert 45 nouvelles pipes kimberlitiques. Mais un échantillonnage à grande échelle des pipes, qui aurait demandé qu'on y installe de nouveaux appareils de forage, n'a pas eu lieu en raison de la suspension du contrat d'achat de De Beers et de la réduction à 3 000 km<sup>2</sup> de ses zones d'extraction et de prospection, en janvier 2000<sup>2</sup>.

Le contrat de la CSO portant sur l'achat de la production de Cuango a, dans un premier temps, été en vigueur jusqu'en octobre 1992, lorsque l'UNITA s'est emparée des mines et que le contrat a été suspendu pour des raisons de force majeure. La suspension du contrat a duré jusqu'en 1998, après que l'UNITA se fut retirée des mines et que la SDM eut officiellement commencé à produire. De Beers a aussi acheté, en 1995, une production informelle provenant des régions de Cuango occupées par les FAA, par l'entremise de sa coentreprise CODIAM. En octobre 1999, De Beers a retiré son personnel d'achat de l'Angola et a mis fin à toutes ses activités d'achat sur le marché libre en Afrique, en réaction à la présence accrue

des diamants de guerre. La société a cependant conservé ses actions, de même que son rôle de gestionnaire dans CODIAM. Au début de 2000, on a mis fin à la coentreprise CODIAM et le contrat avec la CSO a été suspendu lorsque, sous les pressions exercées par les Nations Unies pour que soient mis en œuvre de meilleurs contrôles, l'Angola a créé son système d'achat à circuit unique, l'ASCorp.

En 2001, De Beers a entamé des procédures d'arbitrage international à l'égard de trois de ses contrats, devant la Commission du droit commercial international des Nations Unies (UNCITRAL) et la Cour d'arbitrage international de Londres. Il semble qu'un moratoire sur l'arbitrage ait pris fin en avril 2003, lorsque les pourparlers entre les deux parties ont été rompus<sup>3</sup>. Le premier cas soumis à l'arbitrage, qui concernait la restitution des droits de prospection de De Beers, a été entendu au Brésil, en septembre 2003. Il apparaît que l'arbitrage a pris fin pour des raisons techniques, sans qu'un règlement ou une décision ne soit intervenu pour déterminer si les droits de prospection de De Beers

devraient être restitués sous leur forme originale. Endiama a déclaré qu'on avait ordonné à De Beers de payer 60 p. 100 des coûts et s'est proclamée gagnante. De Beers a nié avoir perdu la cause et affirme considérer que ses droits de prospection sous-jacents sont demeurés inchangés<sup>4</sup>. Deux autres décisions d'arbitrage – sur le remboursement du prêt de 50 millions de dollars et les intérêts courus de plus de 32 millions, et sur le contrat de De Beers portant sur l'achat de diamants de l'Angola – sont toujours attendues. Les résultats de l'arbitrage détermineront les futures relations entre De Beers et l'Angola.

## L'Extraction minière artisanale

Ce n'est qu'à compter du début des années 1990 que l'extraction minière artisanale dans les « *garimpo* » est devenue la principale source de production de diamants en Angola. L'extraction minière artisanale procède par creusage à la main et par tamisage

## Leviathan

Lev Leviev, principal acheteur actuel de la production de diamants de l'Angola, exploite la deuxième plus grosse entreprise de diamants au monde après De Beers. Il n'a pas encore 50 ans. La société de diamants du groupe Leviev, LLD, est perçue comme la plus importante entreprise de polissage de diamants au monde; on y polit des diamants pour une valeur se situant entre 570 millions de dollars US et 1 milliard de dollars par année. Leviev commercialise aussi des diamants bruts, qu'on dit atteindre une valeur de jusqu'à 1 milliard par année. On estime à entre 2 et 2,5 milliards de dollars le chiffre d'affaires total de la société.

La première entreprise commerciale de Leviev en Angola a été un partenariat dans la pipe kimberlitique de Catoca, qui a commencé en avril 1997. C'était un partenaire de choix pour Alrosa puisque la société russe – qui avait des ennuis financiers – avait besoin d'un acheteur pour la production de la mine, pour laquelle Alrosa détenait un contrat d'achat. Entre 1997 et 2003, la mine a produit des diamants valant près de 910 millions de dollars. L'Angola Selling Corporation (ASCorp) a été créée en novembre 1999, mais elle n'a pas été inscrite dans la gazette avant janvier 2000. Entre-temps, l'Angola a subi les pressions politiques de la Russie pour que le pays commence à achever des diamants directement par Alrosa. Leviev a investi dans l'immense pipe de Camafuca-Camazomba et ailleurs. Le groupe Leviev possède aussi des intérêts dans des mines de diamants de la Namibie et de la Russie. Il possède des usines de diamants en Russie, où il détient

une part importante du marché du polissage, de même qu'en Ukraine, en Arménie, en Chine, en Afrique du Sud, en Namibie et en Israël.

Leviev a été impliqué dans une controverse en 2000, lorsque l'industriel milliardaire russe Arkady Gaydamak a acheté une part de 15 p. 100 dans les Africa Israel Investments de Leviev. On dit que Gaydamak a acheté la dette de 5 à 6 milliards de dollars de l'Angola à l'égard de la Russie, en 1998, et qu'il l'aurait abaissée à 1,5 milliard de dollars, à être remboursés en 31 versements échelonnés sur 10 années. On dit aussi que Gaydamak serait intervenu dans le commerce de la fourniture d'armes au gouvernement de l'Angola par l'entremise de la France lorsque la guerre de 1992-1994 était à son plus fort et que l'UNITA s'était réarmée. On a enquêté sur l'illégalité de cet approvisionnement en vertu de la loi française. De plus, il semblerait que des enquêtes suisses auraient trouvé des preuves de détournements massifs de paiements de remboursement de la dette envers la Russie dans des comptes privés détenus par des Russes et des Angolais. On dit que Gaydamak serait retourné à Moscou en février 2004, pour prendre part à de nouvelles négociations entourant la dette impayée de l'Angola à l'égard du gouvernement<sup>5</sup>.

Il n'y a aucune allégation voulant que Leviev ait été impliqué dans le commerce des armes ou le rééchelonnement de la dette, mais son association d'affaires avec Gaydamak lui a valu beaucoup de publicité négative. En 2001, Leviev aurait acheté les intérêts de Gaydamak dans Africa-Israel, au prix de 75 millions de dollars.



des graviers. En pratique, une bonne partie de cette production n'est plus vraiment artisanale de nos jours; elle est semi-industrielle et fait appel à de petits bateaux et à du matériel de plongée.



Plateforme de plongée

À l'heure actuelle, ce secteur est responsable d'un peu plus du tiers de la production officielle de diamants de l'Angola. En 2003, l'ASCorp a acheté pour 250 millions de dollars de diamants de ce secteur. L'extraction minière dans les *garimpo* a aussi été un vecteur de contrebande des diamants. Il n'existe actuellement aucune estimation de l'ampleur de cette contrebande, mais des sources sur le marché des diamants croient que l'Angola produit environ un milliard de dollars US de diamants par année depuis le milieu des années 1990. Ce chiffre est probablement à la baisse en raison de l'épuisement des réserves alluviales occasionné par des années de creusage sauvage. La contrebande diminuera encore si le gouvernement arrivera à contrôler ce secteur.

L'extraction minière dans les *garimpo* a pris de l'ampleur pour trois raisons : la destruction et la fermeture du secteur officiel en raison de la guerre; la conquête des régions minières par l'UNITA – qui a recruté bon nombre des mineurs illégaux pour travailler dans ses propres mines; et l'incapacité du gouvernement d'appliquer des contrôles administratifs dans les régions diamantifères instables. Bien qu'on ait relevé des activités dans les *garimpo* au cours des années 1980, l'extraction minière illicite se faisait à beaucoup plus petite échelle, et sa valeur était probablement inférieure à 100 millions de dollars par année, y compris les activités de contrebande de l'UNITA.

En 1991, on a légalisé l'extraction minière artisanale et la possession de diamants par les ressortissants angolais, et on a signé des accords de paix. Il s'en est suivi un afflux d'au moins 50 000 mineurs illégaux dans les provinces diamantifères des Lundas, et environ 500 millions de dollars de diamants angolais de contrebande ont inondé les marchés ouverts et contribué à la profonde crise financière qu'a connue De Beers.

En octobre 1994, on a adopté une nouvelle loi sur les diamants<sup>6</sup> et révoqué la loi de 1991 qui avait engendré le chaos dans les régions d'extraction des diamants. On a décidé de permettre la poursuite de l'extraction artisanale mais d'intégrer au système, avec le temps, l'extraction et la vente illégales. En vertu de cette loi, il existe un cadre d'extraction artisanale avec permis dans certaines zones spéciales protégées; on permet un accès à des gisements qui ne sont pas commercialement viables pour les entreprises d'extraction industrielle. Endiama, la société de diamants de l'État, a octroyé des permis. Les sociétés minières étaient légalement responsables de maintenir l'ordre chez les artisans qui travaillaient en périphérie de leurs concessions, et d'expulser les mineurs illégaux de leurs concessions. Si on les capturait, ils étaient remis à la police nationale, qui, selon certains, les relâchait souvent en échange de 50 \$ US.

Seuls les résidents locaux qui vivent dans une région diamantifère depuis cinq ans ou plus ont le droit de devenir des mineurs artisanaux. Le permis leur donne le droit de travailler en groupe d'au plus cinq personnes, bien que seule une faible proportion des *garimpeiros* de l'Angola sont effectivement détenteurs d'un permis. Cette façon de faire demeurera la base de l'extraction minière artisanale en vertu de la nouvelle loi, les mineurs travaillant à la périphérie des concessions des compagnies. Toutefois, on prévoit qu'il n'y aura qu'un faible nombre de mineurs artisanaux autorisés et que les autres seront employés par les sociétés minières.

Pour les mineurs, quelles que soient leurs origines et leurs affiliations, les diamants sont un moyen d'échapper à la pauvreté et au chômage, ou à une vie d'agriculture de subsistance. Tous cherchent la grosse pierre qui fera leur fortune. Mais ce type de travail minier est, en réalité, un genre de semi-esclavage, que les mineurs creusent des puits ou plongent dans les rivières à partir de plates-formes brinquebalantes ou de canots pneumatiques. Si leurs commanditaires ont suffisamment de capital, ils auront de l'équipement de plongée convenable. Sinon, ils n'auront qu'un boyau pour plonger à la recherche des marmites de géants susceptibles de contenir des diamants – des « coffres à bijoux » – dans le lit rocheux des rivières.

Les mineurs sont asservis au système du « *patrocinador* » – un arrangement de « mécènes » ou intermédiaires. Les *patrocinadores*, qui sont surtout des Africains de l'Ouest, financent les activités minières et commerciales, et fournissent le matériel minier et parfois les aliments, les fournitures médicales et les autres produits de première nécessité. En retour, ils achètent les diamants, ou échangent des biens contre les diamants. Grâce à ce système, les mineurs obtiennent peut-être

5 ou 10 % de la valeur des diamants qu'ils extraient. Ils peuvent recevoir 50 \$ pour une pierre – un prix bien inférieur à la valeur marchande – et l'on déduit ensuite 40 \$ comme paiement pour du matériel et des fournitures surévaluées. C'est l'équivalent local du comptoir de la compagnie, qui prend les mineurs au piège d'une dette permanente. C'est en outre illégal : en vertu de la loi de l'Angola, le *patrocinador* devrait verser au mineur 50 % de la valeur des diamants.

Étant donné des rapports faisant état de la présence d'au moins 400 000 *garimpeiros* en Angola et de l'achat par l'ASCorp, en 2003, de 252 millions de dollars de diamants artisanaux, chaque mineur aurait gagné en moyenne un revenu 351 \$ US si le *patrocinador* lui avait versé le montant prescrit par la loi. La Banque mondiale estime que le revenu national brut par habitant en Angola est de 650 \$, un nombre gonflé par les ressources en pétrole et en diamants du pays. On estime toutefois que 35 % de la population vit avec moins de un dollar par jour, soit à peu près ce que le mineur moyen pourrait gagner s'il était traité équitablement. En d'autres mots, des prix équitables – que ne reçoivent presque jamais les mineurs – engendrent une vie de pauvreté absolue pour la plupart des creuseurs.

Il est clair que l'extraction minière artisanale telle qu'on la pratique en Angola n'apporte que peu de bénéfices économiques aux collectivités locales. Elle favorise en fait la pauvreté en raison des prix sous-évalués des diamants et des prix des aliments et de l'équipement pratiqués par le « comptoir de la compagnie ». De plus, la plupart de l'extraction artisanale et une bonne part du commerce se déroulent dans des systèmes d'où sont essentiellement exclues les populations locales, qui vivent avant tout de l'agriculture de subsistance.



Dévastation environnementale

Bien que 10 % des impôts sur les diamants soient versés aux Lundas à des fins de développement – près de sept millions de dollars US par année depuis 2000 – cet argent n'a pas eu de réelles retombées à la base et on n'a vu à ce

jour que peu d'investissements de l'État dans l'infrastructure sociale de la région. Les fonctionnaires locaux se sont plaints d'un manque d'accès aux données sur les mines et de ce qu'ils considéraient comme des revenus insuffisants provenant des redevances des entreprises minières. L'analphabétisme est très prononcé dans les régions rurales et une génération d'adolescents a grandi sans instruction ou formation, sauf dans l'économie de casino de l'extraction minière illicite.

Dans les provinces des Lundas, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (BCAH) a recensé près de 100 000 PDIP et estime que 300 000 personnes de plus dans la région avaient été déplacées par les combats en 2001.

## Expulsion des mineurs congolais

L'expulsion de dizaines de milliers de mineurs congolais de l'Angola en 2003 et 2004 a créé une crise des réfugiés et a mis en relief les problèmes causés par l'extraction minière sauvage, lorsque le gouvernement a commencé à appliquer une solution militaire aux problèmes soulevés par l'extraction minière illégale. On estime qu'il y a eu de 270 000 à 400 000 mineurs illicites en Angola au cours des 12 dernières années, dont au moins 80 % étaient de nationalité congolaise. Leur nombre a augmenté à la fin de la guerre en 2002. En décembre 2003, les FAA (*Forças Armadas Angolanas*), de concert avec la police nationale et les services d'immigration, ont reçu l'ordre d'expulser les clandestins sous prétexte qu'ils menaçaient la sécurité nationale et l'intégrité du territoire.

Les conditions de l'expulsion ont engendré une crise des réfugiés en RDC, et créé des tensions dans les relations entre ce pays et l'Angola. La première grande vague de quelque 25 000 mineurs illégaux congolais a été expulsée en 2003, suivie d'une autre vague de 10 000 mineurs en février 2004<sup>7</sup>. En avril, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU faisait état de l'arrivée de 68 000 Congolais épuisés dans les provinces frontalières du Bandundu, du Kasai occidental, du Kasai oriental et du Katanga, en RDC. Les estimations laissent entendre qu'environ 100 000 mineurs illicites avaient été expulsés de l'Angola en date du milieu de 2004, soit moins du tiers du total estimatif.

Les organismes de l'ONU, Human Rights Watch et Médecins sans Frontières ont fait connaître leurs préoccupations au sujet des abus rapportés par les mineurs rentrant au pays, notamment des viols, des examens des cavités corporelles d'hommes et de femmes pour trouver des diamants cachés

et une brutalité généralisée. Un groupe de défense des droits de la personne, La Voix des Sans Voix, a tiré la sonnette d'alarme au sujet des prétendus abus peu de temps après les premières grandes expulsions. VSV a rapporté que des troupes et des civils angolais avaient battu et menacé de mort de nombreux Congolais.

Les protestations du gouvernement de la RDC ont donné lieu à un accord entre les deux pays voulant que les expulsions seraient traitées de manière plus concertée et moins répressive, bien que le gouvernement de l'Angola ait laissé clairement savoir que celles-ci se poursuivraient, tout en admettant la brutalité militaire. « Ces excès ont provoqué des répercussions néfastes que nous regrettons et pour lesquelles nous nous excusons publiquement », a affirmé le ministre de l'Intérieur de l'Angola, Osvaldo Serra Van-Dunem<sup>8</sup>. L'une des répercussions a été une pénurie désespérante d'aliments chez les réfugiés angolais rentrant dans la province du Malanje, incapables d'avoir accès aux marchés tout juste de l'autre côté de la frontière, en RDC. En juin 2004, le Programme alimentaire mondial (PAM) a affirmé que le rapatriement forcé des ressortissants congolais décrété par le gouvernement angolais avait suscité de l'hostilité à l'égard des Angolais qui dépendaient des marchés congolais avoisinants pour acheter des aliments et d'autres articles de première nécessité. Selon le PAM, quelque 17 000 Angolais ont été touchés<sup>9</sup>.

## Les sociétés minières et la responsabilité sociale

Toutes les sociétés minières sont tenues, aux termes de leurs contrats avec Endiama, de réaliser des projets sociaux et, en l'absence d'un investissement et d'un développement directs de l'État dans les régions diamantifères, elles ont tendance à être les principaux fournisseurs de toutes les infrastructures. Toutes les villes des provinces des Lundas, telles que Lucapa et Dundo, étaient à l'origine des centres d'extraction de diamants. Aujourd'hui toutefois, une bonne partie des vieilles infrastructures – particulièrement les routes et les ponts – ont été détruites, deux fois plutôt qu'une. Les hôpitaux sont en très piètre état. La perte de revenus subie par Endiama en raison de la fermeture des projets miniers occasionnés par la guerre a été considérable. La question est maintenant de savoir quelle part du revenu provenant de l'accroissement des activités minières sera réinvestie dans les provinces des Lundas, plutôt que dans la capitale, Luanda.

Les projets sociaux comportent habituellement de la production agricole (qui fournit aussi les aliments aux mines), de l'alphabétisation, du perfectionnement, de la formation pour l'emploi et des cliniques médicales. À la mine Catoca, la direction a reconnu que les habitants de la région n'étaient pas très accueillants parce que les populations locales avaient été dépossédées. La direction de la mine a amélioré les relations avec les *sobas* (chefs locaux), et a commencé à mettre en place une école et un centre médical et à travailler avec l'église locale pour élaborer des projets agricoles; elle gère aussi un centre de formation pour les travailleurs locaux afin qu'ils puissent trouver un emploi à la mine, qui a créé au départ 1 100 emplois. Bien que de tels projets améliorent les conditions pour les collectivités avoisinantes, ils ne suffisent pas à compenser l'absence généralisée de développement social dans la région.

## Questions environnementales

De par sa nature même, l'extraction minière modifie considérablement le paysage. L'extraction de diamants est une vaste opération d'excavation – on déplace habituellement au moins une tonne de matériel pour obtenir moins d'un carat. Le matériel extrait est entreposé dans des décharges. L'extraction de diamants consomme aussi énormément d'eau, puisque l'eau sert à laver les derniers graviers et à séparer les diamants. À la différence d'autres types d'extraction minière, l'extraction de diamants produit peu de déchets toxiques. Les seuls produits toxiques sont les produits chimiques pour la concentration en milieu dense (CMD), utilisés dans certaines usines de traitement. La kimberlite présente un ensemble différent de problèmes environnementaux. La mine de kimberlite de Catoca a été construite de façon à avoir l'empreinte environnementale la plus petite possible. À l'heure actuelle, elle utilise des concasseurs mécaniques plutôt que la CMD. La prochaine étape utilisera toutefois une usine de traitement du gravier par CMD. On ignore encore quels sont les plans concernant les futures mines de kimberlite en Angola, et les problèmes éventuels que posera le minerai.

C'est l'article 21 de la *Loi sur les activités géologiques et minières* de l'Angola, adoptée en 1992, qui régleme les questions d'environnement dans le secteur minier<sup>10</sup>. Ce sont les sociétés minières et les entreprises de prospection qui sont responsables de la protection de l'environnement, y compris l'approvisionnement en eau et la végétation, les espèces sauvages et – ce qui n'est pas la moindre

des choses – la santé et la sécurité des personnes qui risquent d'être affectées par les opérations minières. La loi ne précise toutefois pas quelles pratiques sont exigées des sociétés minières pour atteindre ces buts; par exemple, la remise en état de l'environnement à la fin de la vie d'un projet. Ces questions sont abordées – ou non – dans le contrat de chaque compagnie. Les compagnies d'extraction minière et de prospection peuvent être tenues de verser des indemnités si l'on juge qu'elles ne se sont pas acquittées de leurs responsabilités et elles peuvent faire l'objet d'une inspection du ministère de la Géologie et des Mines.

En Angola, l'extraction de diamants a commencé il y a près de 90 ans, de sorte qu'on connaît les effets à long terme de leur extraction. Comme ailleurs, les sociétés minières coloniales ne procédaient pas à une remise en état de l'environnement à la fin de l'exploitation d'une mine. Il est possible de voir les vestiges d'anciennes exploitations minières un peu partout dans les Lundas.

L'effet le plus évident sur l'environnement est celui du détournement des rivières pour exposer et extraire les diamants sur le lit de la rivière, une méthode d'extraction utilisée pour la première fois en Angola durant l'ère coloniale. Cette façon de faire exige la création d'un canal et l'érection d'un barrage sur une courte section de la rivière. Une fois l'exploitation minière terminée, le barrage est, ou devrait être, démantelé et la rivière devrait retrouver son cours. Des airs, on peut observer les vestiges de nombreux détournements de rivières, dans les bassins hydrographiques des rivières Cuango et Luachimo, et du fleuve Chicapa.

On manque de données scientifiques concernant les effets néfastes à long terme sur l'environnement riverain. Toutefois, le climat et les sols fertiles de l'Angola ont tendance à reverdir les zones minières naturellement au fil du temps. À l'heure actuelle, la loi sur les mines n'exige aucune évaluation des incidences environnementales avant le début de l'exploitation minière. Une telle exigence permettrait d'obtenir un point de référence grâce auquel mesurer les effets sur l'environnement. Il n'y a pas non plus d'étude scientifique récente en Angola portant sur les effets à long terme de l'extraction alluviale sur l'environnement, ou sur les vastes réseaux hydrographiques.

Les sociétés minières industrielles, qui sont en mesure de respecter les normes actuelles de bonne pratique en matière d'extraction minière, n'ont pas été les joueurs les plus importants dans la modification de l'environnement au cours des quelques dernières années. L'effet le plus néfaste connu de l'extraction alluviale, quelle que soit sa forme, est l'exposition ainsi que la mise à nu et la dispersion du sable de Kalahari, un sable profond, stérile et âgé d'un milliard d'années, qui recouvre de nombreux gisements de diamants situés sous la terre végétale. L'extraction minière expose ce

sable. Lorsque l'exploitation industrielle est bien gérée, le sable et le gravier sont placés en tertres qui peuvent être revégétalisés à la fin de l'exploitation minière. C'est toutefois l'extraction alluviale non contrôlée qui a eu les plus fortes répercussions sur l'environnement au cours de la dernière décennie. Les milliers de fosses et le sable déplacé ont transformé de vastes superficies en paysages lunaires. En outre, le lavage des diamants dans les rivières, les petits enclos et l'extraction sur les berges des rivières rejettent de la boue dans l'eau et accroissent sa turbidité. Cela peut tuer les stocks des poissons qui alimentent les populations locales et polluer leur approvisionnement en eau. Les rivières ont tendance à avoir un fort débit et donc s'éclaircissent; toutefois, aucune étude n'a été réalisée sur les stocks de poissons dans les rivières.

L'impact environnemental de l'extraction minière en Angola doit être étudié comme il se doit avant que l'on puisse formuler des conclusions précises sur les effets autres que superficiels. Il est certain que le recours à d'autres formes d'extraction minière qui ont des répercussions plus toxiques devrait inciter à refondre la loi sur les minéraux.

## Contrebande

Les diamants sortis de l'Angola en contrebande ont constitué une proportion considérable de l'approvisionnement mondial depuis 1991. Les chiffres de l'industrie évaluaient la production de diamants de l'Angola, y compris la production légitime, à près d'un milliard de dollars en 1996, bien qu'à l'époque les exportations officielles atteignaient moins de 15 p. 100 de ce chiffre. En l'absence de statistiques fiables de la part des importateurs de diamants d'autres pays, une évaluation précise des niveaux actuels de contrebande est impossible mais, étant donné que plus de 300 000 mineurs illégaux sont à l'œuvre, tout permet de croire que la contrebande se poursuit à des niveaux relativement élevés.

Il se peut toutefois que la contrebande ait diminué au cours des deux dernières années, avec la fin de la guerre et l'épuisement des gisements les plus accessibles. On a relevé une augmentation de l'extraction minière illégale semi-industrielle, à la fois dans le Cuango et le Bié. Bien que la déportation massive de creuseurs et d'acheteurs vise à réduire le creusage illégal et la contrebande, la capacité du gouvernement d'empêcher le retour des creuseurs est limitée. Plusieurs exploitations minières, en périphérie desquelles les creuseurs peuvent exercer légalement leurs activités, n'ont pas encore occupé leurs concessions. Les zones d'où l'on a expulsé les chercheurs de diamants sont actuellement gardées par la FAA et la Police nationale.

On estime qu'il y a beaucoup de contrebande à partir des zones où il n'y a pas de bureau d'achat. L'ASCorp a eu brièvement un bureau à Bié et a concentré ses achats dans les Lundas et le Malange. Les diamants de Bié et du sud passeraient par la Namibie pour arriver en Afrique du Sud. Outre l'absence de bureaux d'achat, d'autres motifs incitent à la contrebande des diamants de l'Angola : éviter les impôts en Angola, parfois au profit de pays où ceux-ci sont plus bas, tels que la RDC; et éviter d'être identifié par les autorités.

L'ASCorp a non seulement payé les plus bas prix qu'elle pouvait négocier mais ceux qui lui vendaient des diamants étaient tenus de s'inscrire auprès des pouvoirs publics. Étant donné que les négociants à l'extérieur de l'Angola offrent de meilleurs prix, surtout pour les plus grosses pierres, il n'est pas surprenant que la contrebande se soit poursuivie. Un nouveau système de marché ouvert pour les achats ne changera pas grand-chose si l'on n'impose pas de contrôles supplémentaires. L'actuelle pénurie mondiale de diamants bruts fera grimper les prix et encouragera probablement la contrebande en raison de la concurrence entre les négociants pour les approvisionnements.

Il est peu probable que le Processus de Kimberley ait eu à ce jour beaucoup d'effets sur la contrebande en raison de l'absence de contrôles internes dans d'autres pays. Le Groupe d'experts de l'ONU a désigné la Tanzanie, la Guinée et la RDC comme voies importantes pour les diamants de l'Angola. Les autres destinations comprennent sans doute la République centrafricaine et le Congo-Brazzaville. La contrebande directement vers un centre de taille est une autre option, tout comme la contrebande vers un pays qui ne participe pas au Processus de Kimberley. Une autre complication a trait à l'identification. Les gisements de diamants de l'Angola chevauchent la frontière avec la RDC, tout comme les contrebandiers. Et il peut être difficile de distinguer les meilleurs diamants de l'Angola de ceux de la Namibie.

## Transparence et corruption dans le secteur des diamants

La corruption en Angola – qui a été nettement mise en relief par les riches réserves de pétrole et de diamants du pays ainsi que, par contraste, l'accablante pauvreté de sa population – est devenue l'un des points de mire de bien des ONG, de journalistes et d'organisations d'aide gouvernementales. Global Witness, Human Rights Watch, les Catholic Relief Services et d'autres ont publié, au cours des dernières années, des rapports détaillés sur la corruption (bien que surtout en rapport avec le pétrole). Transparency International

a toujours placé l'Angola parmi les 10 pays les plus corrompus du monde. Le gouvernement de l'Angola a réagi avec colère à ces accusations, affirmant que le conflit nuisait à sa gouvernance et que le pays émergeait à peine d'une guerre de 40 années. Un article publié dans le numéro de janvier de *The Economist* affirmait toutefois que « plus personne n'accepte de telles excuses<sup>11</sup> ».

La transparence du secteur des diamants en Angola, tout comme celle du secteur pétrolier, cause aussi problème au Fonds monétaire international. Le FMI estime que l'absence prépondérante de contrôles internes et la comptabilisation incomplète ou insuffisante de l'actif et du passif étrangers de la Banque centrale sont sources de problèmes généralisés<sup>12</sup>. Ce dernier facteur affecte inévitablement le secteur des diamants, à titre de deuxième plus importante source de devises étrangères, après le pétrole. La faiblesse du système statistique a aussi été jugée problématique. L'adhésion au Processus de Kimberley signifie que des chiffres sur les exportations de diamants devraient être produits à chaque trimestre, bien qu'en date du milieu de 2004, l'Angola n'avait fourni aucune statistique au Processus de Kimberley pour les cinq trimestres précédents.

Aux termes d'un accord avec le FMI, Price Waterhouse Coopers a réalisé la première phase d'une étude de diagnostic et de faisabilité portant sur Endiama. Achevée au début de 2003, cette étude a fourni au ministre des Finances de l'Angola un aperçu technique commercial de l'industrie du diamant. Parmi les problèmes à régler, mentionnons la surveillance et l'examen de la production et des recettes des diamants, les procédures et les structures d'Endiama et la capacité des sociétés partenaires d'Endiama. Une vérification distincte d'Endiama a aussi été réalisée. Endiama a examiné le rapport initial en juillet 2003 mais les progrès dans l'application des recommandations ont été plus lents que prévu.

Dernièrement, le problème le plus important en ce qui a trait à la transparence et à la corruption, a probablement trait aux rapports voulant que la fille du président, Isabel dos Santos, soit une actionnaire secrète de TAIS, l'une

des sociétés partenaires de l'ASCorp; elle serait aussi actionnaire de RDR, l'une des principales sociétés d'achat, fermée en 2000. Puisque TAIS est une société suisse, les propriétaires en équité peuvent demeurer cachés. Bien que l'Angola prévoit l'ouverture d'une bourse, il existe partout des méthodes bien établies pour cacher l'identité des actionnaires des sociétés cotées en bourse. Le même problème d'identification des propriétaires s'applique aussi aux concessions minières prétendument accordées aux *Futungoistas* – les partisans d'élite du gouvernement. L'octroi de concessions aux compagnies ayant des liens militaires privés et à des compagnies angolaises dirigées par des généraux de la FAA, en fonctions ou à la retraite, ont aussi fait l'objet de fortes critiques, bien que ce problème semble diminuer.

L'Extractive Industries Transparency Initiative (EITI), pilotée par le R.-U., et la campagne « Publiez ce que vous payez », menée par des ONG, ont mis l'accent sur la publication des paiements aux entités gouvernementales et propriété de l'État ainsi que sur les droits de signature<sup>13</sup>. Dans le secteur des diamants, des droits de signature à des sociétés partenaires peuvent être exigés, mais ils ne sont pas toujours publiés. Ceux qui sont connus s'échelonnent de 50 000 à 200 000 \$ US. Un financement supplémentaire peut être octroyé aux titulaires des concessions ou aux projets miniers par des partenaires étrangers dans des coentreprises, sous forme de prêts ou de droits de consultation. Les sociétés cotées en bourse publient habituellement certains détails sur le financement des projets.

## Le Processus de Kimberley : conformité en Angola

L'Angola a été le premier pays à instaurer un système de certificat d'origine pour les exportations de diamants, dans la foulée des sanctions imposées par les Nations Unies au commerce des diamants de l'UNITA en 1998 et du

lancement d'enquêtes en 1999. Le premier rapport de l'ONU sur les violations des sanctions concluait que l'absence de réels contrôles au sein de l'Angola facilitait le commerce des diamants illicites par l'UNITA et recommandait de modifier le système de certificats d'origine en place. Ces modifications sont entrées en vigueur au début de 2000. Il s'agissait de rendre vérifiable l'exclusion des diamants de guerre, en remplaçant le « système ouvert » précédent. Le pays est donc devenu un cas type en matière de contrôle des diamants dans les régions sous l'emprise du gouvernement. L'ASCorp a été créée en 2000 pour améliorer le respect des sanctions de l'ONU, en assurant un mécanisme qui resserrerait le système de certificats d'origine de l'Angola et qui garantirait l'exclusion des diamants de l'UNITA. Les procédures n'ont toutefois jamais pleinement été mises en œuvre. L'ONU a contrôlé leur efficacité pour conclure, en bout de ligne, à la fin 2002 que « les mesures de contrôle en vigueur sont loin de correspondre à celles qui avaient été envisagées » pour les achats de diamants.

Le contrat passé avec l'ASCorp ayant pris fin en 2004, le contrôle des exportations est maintenant passé à la SODIAM, qui sera le principal joueur à l'égard de ce volet des contrôles du Processus de Kimberley (PK). Le ministre des Mines a affirmé que ce changement visait en partie à mettre un terme à l'exploration minière clandestine, conformément aux exigences du Processus de Kimberley. Le gouvernement a répété à maintes reprises son intention de devenir un pionnier du PK dans le but de mettre un terme aux diamants de guerre. Mais l'on n'a pas encore achevé la mise au point des méthodologies pour y arriver.

En vertu du nouveau système, les diamants des huit mines officielles en exploitation actuellement sont envoyés directement des mines à la SODIAM. Les négociations sur la vente ont lieu entre les évaluateurs des compagnies, la SODIAM et Diamond Counsellor International, l'évaluateur officiel du gouvernement. La SODIAM exporte ensuite les diamants. Les diamants du secteur artisanal seront désormais vendus par l'entremise de la SODIAM.

## Le Processus de Kimberley

Le mécanisme de certification du Processus de Kimberley (MCPK) des diamants bruts est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Plus de 40 pays, ainsi que tous ceux qui composent la Communauté européenne, en sont membres. Aux termes de cet accord, chaque pays participant accepte de délivrer un certificat pour accompagner toute exportation de diamants bruts de son territoire, certifiant que les diamants ne sont pas des diamants de guerre. Chaque pays doit donc pouvoir suivre la trace des diamants offerts à l'exportation jusqu'au lieu de leur extraction ou à leur point d'importation. Tous les pays importateurs conviennent de ne pas permettre l'entrée de diamants bruts sur leur territoire à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un certificat d'origine du MCPK.

Étant donné l'ampleur du commerce transfrontière des diamants, on a aussi jugé nécessaire de produire des statistiques sur le commerce et la production qu'on pourra comparer de temps à autre afin de veiller à ce que les quantités qui quittent un pays concordent avec celles qui entrent dans un autre. En date du milieu de 2004, les statistiques sur l'Angola étaient toujours incomplètes. Il existe un autre problème général de vérification : la surveillance, qui doit être universelle afin d'être efficace, demeure un accord volontaire aux fins du MCPK. Bien que de nombreux pays se soient maintenant portés volontaires pour des visites d'examen, l'Angola n'est pas du nombre.

À l'heure actuelle toutefois, il n'existe aucun système pour déterminer l'origine des diamants provenant de ce secteur informel, si ce n'est les dossiers tenus par les bureaux d'achat – un système incomplet et non informatisé. La culture générale de ce type d'achat de diamants veut qu'on ne pose pas de questions, puisque l'objectif est d'acheter les meilleurs diamants possibles au plus bas prix possible. Toutefois, si le gouvernement réussit à réduire le nombre de mineurs à 10 000, comme il se le propose, le secteur ne pourra pas supporter de nombreux acheteurs internes et la réglementation pourrait s'avérer moins difficile.

On n'a toutefois pas encore mis en place les mécanismes de contrôle proposés pour les mineurs artisanaux. Un de ces mécanismes confinerait les petits mineurs à la périphérie des mines industrielles. Les mines seront responsables de contrôler les mineurs. Mais on ne sait trop comment les gisements seront protégés contre la réoccupation dans les régions où l'exploitation minière n'a pas commencé ou dans les régions où l'on n'a encore accordé aucune concession.

Bien que l'on souhaite procéder à l'inscription des mineurs, on ne sait trop encore quels contrôles et permis sont prévus pour les structures d'achat afin de mettre en place une chaîne de garanties de la mine au bureau d'achat. Avant le

monopole de l'ASCorp, de nombreuses sociétés d'achat utilisaient des intermédiaires qui travaillaient souvent en sous-traitance ou qui n'étaient pas tenus de posséder un permis.

Dans le cadre de la chaîne de contrôle, l'ASCorp a effectivement octroyé des permis à des « *colaboradores* » (sous-acheteurs), qui faisaient l'objet d'une vérification et d'une approbation en matière de sécurité pour s'assurer qu'ils n'avaient aucun lien avec l'UNITA. Les contrôles n'ont jamais été pleinement mis en œuvre durant la vie de l'ASCorp, toutefois, et le permis relatif au système informatique d'inscription des négociants a expiré en mai 2003. La fin du système d'inscription a coïncidé avec la fin de la guerre et la levée des sanctions, mais le système a aussi été abandonné en faveur d'une solution plus draconienne du problème : l'expulsion des mineurs illégaux avant la mise en place de tout nouveau contrôle. Il reste donc à savoir comment les nouvelles structures d'achat seront gérées afin de mettre en place la chaîne de garanties nécessaire et si les diamants seront achetés directement des creuseurs, raccourcisant ainsi la chaîne et permettant de déterminer clairement la source des diamants.

Un nouvel organisme, dont le nom a été publié dans la gazette en décembre 2003, est maintenant chargé de la mise en œuvre des contrôles. *Corpo*

*Especial de Fiscalização e Segurança de Diamantes* (CSD) a un rôle qui englobe la sécurité en matière de diamants à tous les échelons du système. La CSD relève du SINFO, l'organisme de coordination du renseignement de l'Angola, plutôt que des autorités responsables des diamants. Son vaste mandat débordait de beaucoup les questions de la contrebande et de la conformité au Processus de Kimberley, et confère à la CSD un rôle de premier plan dans le secteur des diamants.

Durant la guerre, la politique était de légaliser les petits mineurs, d'octroyer des permis aux acheteurs et de ramener l'ordre dans les régions diamantifères en procédant lentement à l'aide de méthodes non militaires. Ce travail n'a été que partiellement achevé et n'aurait peut-être jamais pu être réalisé, compte tenu du grand nombre de mineurs et d'acheteurs illégaux. Si elles portent fruit, les méthodes plus draconiennes qu'on utilise actuellement pourraient aider l'Angola à respecter les normes du Processus de Kimberley. Il y aura toutefois un coût humain à payer et il reste à savoir comment les nouveaux systèmes arriveront à contrôler l'extraction illégale et, ce faisant, à créer un environnement minier et commercial plus sûr, juste et crédible.

## Notes

<sup>1</sup> Justin Pearce, *Situation Report*, « War, Peace and Diamonds in Angola; Popular Perceptions of the Diamond Industry in the Lundas », Institute for Security Studies, Pretoria, mai 2004.

<sup>2</sup> Résolution du Conseil des ministres 20/99, 26/10/199 et décret 7A/00 31/1/2000

<sup>3</sup> Brendan Ryan, « Tangled in Angola », *Financial Mail*, 1<sup>er</sup> août 2003

<sup>4</sup> « *Endiama apresenta provas contra a De Beer* » *Angop*, 30 septembre 2003 et *Polished Prices.com*, 6 novembre 2003

<sup>5</sup> *Business Day* (Johannesburg) 10 février 2004

<sup>6</sup> *Lei 16/94 dos Diamantes, Lei Sobre o Regime Especial Das Zonas de Reserva Diamantifera*, toutes deux publiés le 7 octobre 1994.

<sup>7</sup> Réseau régional intégré d'information de l'ONU, le 21 avril 2004.

<sup>8</sup> Déclaration : « Angola pledges probe into alleged violence », AP 17/2/04

<sup>9</sup> « Angola-DRC: Forced expulsion of Congolese results in backlash », BCAH, 7 juin 2004.

<sup>10</sup> *Lei no 1/92 Lei das Activiades Geologicas e Mineraias*, 17/1/1992

<sup>11</sup> *The Economist*, « The shameless rich and voiceless poor », le 22 janvier 2004.

<sup>12</sup> Fonds monétaire international, Public Information Notice 03/114, le 10 septembre 2003, Washington.

<sup>13</sup> Voir par exemple *Time for Transparency: Coming Clean on Oil, Mining and Gas Revenues*, Global Witness, Londres, mars 2004.

Partenariat Afrique Canada remercie les nombreuses personnes et institutions qui ont fourni le temps et l'information pour la préparation de cette Revue Annuelle. Nous remercions en particulier ENDIAMA, ainsi que ses compagnies associées et tout ceux en Angola qui ont contribué à ce travail. Nous exprimons également notre gratitude aux ONGs angolaises pour leurs contributions à la collecte de l'information.

Le projet sur les Diamants et la Sécurité Humaine est appuyé par Program on Global Security and Sustainability de John D. and Catherine McArthur Foundation, l'Agence Canadienne de Développement International, Department for International Development, Development Cooperation Ireland,

l'Organisation Canadienne Catholique pour le Développement et la Paix, le Centre de recherche pour le développement international, Affaires Étrangères Canada, le Fonds pour la Justice Sociale des Travailleurs Canadiens de l'Automobile, World Vision Canada et plusieurs autres organismes.

De l'information supplémentaire peut être trouvée aux sites Web suivants:

Partenariat Afrique Canada  
[www.pacweb.org](http://www.pacweb.org)

Mbendi – Angola Mining: Diamond Mining  
<http://www.mbendi.co.za/indy/ming/dmnd/af/an/p0005.htm>

Global Witness  
<http://www.globalwitness.org>

Institute for Security Studies  
<http://www.iss.co.za/Pubs/BOOKS/Angola>

Contactez PAC à [info@pacweb.org](mailto:info@pacweb.org).

Crédits de Photos & Droits d'auteur:  
Photos 2,4,5,6 - Christine Gordon;  
Photos 1,3 - Catoca Lda

Also available in English  
Disponível em português.